



Dossier OSIRIS / RPAC040318DT0050005

Commune d'Aiguilles

Réfection généralisée de la route forestière de Bois Foran

Maitre d'Ouvrage : Commune d'Aiguilles

Maitre d'œuvre : Office National des Forêts

Assiette retenue au titre du Programme de Développement Rural Régional : 61 525,00 € HT

SUBVENTIONS ET AUTOFINANCEMENT

ETAT : 21 533,75 €

FEADER : 1 803,86 €

CONSEIL REGIONAL : 25 882,39 €

Montant total des aides Publiques : 49 220,00€

Autofinancement -Commune d'Aiguilles : 12 305,00 €